Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 90 (1964)

Heft: 3: Urbanisme genevois

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

90e année Lausanne, 8 février 1964 N° 3

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL
de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (SVIA)
de la Section genevoise de la SIA
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'EPF (Ecole polytechnique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE
Président: E. Martin, arch. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève
Membres:
Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Grosgurin, arch.; J.-C. Ott, ing.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.; M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
de la Société anonyme du « Bulletin technique »
Président: D. Bonnard, ing.
Membres: Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; J. Favre, arch.; A. Robert, ing.; J.-P. Stucky, ing.
Adresse: Avenue de la Gare 10, Lausanne

RÉDACTION
D. Bonnard, E. Schnitzler, S. Rieben, ingénieurs; M. Bevilacqua, architecte
Rédaction et Editions de la S.A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Avenue de Cour 27, Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse	Fr. 34.—	Etranger	Fr. 38.—
Sociétaires	»	» 28.—	»	» 34.—
Prix du numéro . . .	»	» 1.60		

Chèques postaux : « Bulletin technique de la Suisse romande », N° II 57 75, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au numéro, changement d'adresse, expédition, etc., à : Imprimerie La Concorde, Terreaux 29, Lausanne

ANNONCES
Tarif des annonces:

1/1 page	Fr. 350.—
1/2 »	» 180.—
1/4 »	» 93.—
1/8 »	» 47.—

Adresse: Annonces Suisses S.A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. Lausanne et succursales

SOMMAIRE

Genève : urbanisme et schéma des grandes circulations, par la Commission d'urbanisme du Département des travaux publics. — FIPA et l'aménagement des zones industrielles Praille-Acacias, à Genève, par Louis Ducor, directeur FIPA. — Regroupement des Ports-Francs de l'Etat de Genève à La Praille, par A. Lozeron et M. Mozer, architectes SIA. — La nouvelle aérogare de Genève-Cointrin, par J.-M. Ellenberger, architecte SIA. — Cité satellite de Meyrin, par Louis Payot, architecte EPF-SIA. — Les problèmes techniques du regroupement des Ports-Francs de l'Etat de Genève à La Praille, par Ed. Pingeon, ingénieur-conseil SIA-ASIC. — Situation actuelle et future de l'alimentation en eau du canton de Genève, par Ed.-F. Debonneville, ingénieur EPZ. — Le développement du Service de l'électricité de Genève, par Marcel Roesgen, ingénieur diplômé.
Actualité industrielle. — Les congrès. — Carnet des concours. — Documentation du bâtiment. — Nouveautés, informations diverses.

URBANISME GENEVOIS

Genève : urbanisme et schéma des grandes circulations [1]

par la Commission d'Urbanisme du Département des Travaux Publics

La Commission d'urbanisme du Département des travaux publics, sous sa forme actuelle, a commencé son travail au début de l'année 1962; présidée par M. François Peyrot, président du Département des travaux publics, elle comprend douze membres urbanistes, architectes, ingénieurs, sociologue, médecin.

La commission dispose, depuis le mois de mars 1962, d'un bureau d'étude dirigé par un groupe de cinq architectes de Genève, membres de la commission.

Chaque mois, les travaux effectués par le bureau sont soumis, en séances plénières, à l'ensemble de la commission, qui définit les solutions à proposer.

La science de l'urbanisme forme un tout indivisible.

Vouloir résoudre séparément, dès qu'il acquiert une certaine importance, un problème relatif aux quatre fonctions désormais classiques : *travail, habitation, loisirs, circulation* conduit presque immanquablement à des échecs de nature à compromettre gravement la réalisation des objectifs désirés.

Dans les domaines les plus divers, les expériences malheureuses abondent, engendrées par la résolution localisée d'un problème apparemment indépendant.

Quelques exemples parmi tant d'autres :

— suppression de la cohésion d'unités d'agglomération, éventrées par le tracé d'une grande artère ;
— réciproquement, réseaux de circulation défectueux ensuite d'une mauvaise structuration d'ensembles d'habitations ;
— encerclement ou étouffement de grands équipements d'intérêts publics (transports, éducation) ;
— manque d'espaces disponibles pour les équipements collectifs et les surfaces vertes ;
— aggravation de problèmes de circulation urbaine, provoqués par des extensions illogiques, etc. ;
— impossibilité d'aménagement des prolongements du logis.

Consciente de l'interdépendance permanente entre les nombreux problèmes qu'elle a à résoudre, la Commission d'urbanisme travaille en fonction d'une méthode permettant d'en dégager les éléments communs et, ainsi, de suggérer des solutions résultant d'une conception constante de synthèse.

Tenant compte des projets et suggestions antérieurs, elle s'efforce d'apporter des propositions complètes, à

[1] Ces études ont paru également dans le volume édité par la Section genevoise de la Société suisse des ingénieurs et des architectes à l'occasion du centième anniversaire de sa fondation, en mai 1963.